

Ordinateurs : UE fait monter la pression sur Intel

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-02-2008 00:22:50

La Commission européenne a fait encore monter la pression mardi sur le premier fabricant mondial de microprocesseurs Intel, déjà soupçonné de pratiques douteuses pour barrer la route à ses rivaux, avec des perquisitions dans ses locaux et ceux de revendeurs de PC en Europe.

Le groupe américain a confirmé mardi des visites surprises d'inspecteurs mandatés par les services européens de la concurrence dans ses bureaux à Munich (sud de l'Allemagne).

Plusieurs revendeurs d'ordinateurs en Europe se sont aussi dit concernés. C'est le cas du français PPR (enseignes Fnac et Conforama), de l'allemand MediaMarkt (magasins de marque éponyme et Saturn) ou du britannique DSG (magasins Currys et PC World, site de vente sur internet Pixmania).

Dans un communiqué où, selon son habitude, elle n'a identifié ni les sociétés concernées ni leur localisation, la Commission a annoncé avoir agi à la suite d'"indications selon lesquelles les sociétés concernées pourraient avoir enfreint les règles (européennes) en matière de pratiques commerciales restrictives (participation à un cartel, ndr) et/ou d'abus d'une position dominante".

"Cette inspection a trait à l'enquête actuelle" concernant Intel et AMD, "et nous coopérons pleinement", a précisé un porte-parole de DSG. L'américain AMD (Advanced Micro Devices), numéro deux mondial des microprocesseurs avec une part de marché d'environ 17% en 2006 contre quelque 80% pour Intel, accuse depuis longtemps son rival de gêner son accès au marché.

Giuliano Meroni, responsable d'AMD pour les marchés d'Europe, Afrique et Moyen-Orient, s'est d'ailleurs félicité mardi d'une "importante expansion de l'enquête de la Commission sur les pratiques illégales d'Intel et les dommages en résultant pour les consommateurs".

A la suite des plaintes d'AMD, les services européens de la concurrence ont ouvert il y a plusieurs années déjà une enquête pour abus de position dominante contre Intel. Ce dernier s'est déjà retrouvé pour les mêmes raisons dans le collimateur des autorités judiciaires ou de la concurrence américaines ou japonaises.

Les perquisitions de mardi interviennent à un moment où Intel se prépare à venir défendre son dossier à Bruxelles, au cours d'une audition les 11 et 12 mars.

L'été dernier, les services européens de la concurrence avaient en effet envoyé au groupe américain une très officielle "lettre de griefs". Ils l'y accusaient entre autres d'avoir fait bénéficier différents fabricants de matériel informatique de ristournes s'ils s'équipaient auprès de lui plutôt qu'auprès de son concurrent.

Intel s'y voyait aussi reprocher d'avoir versé de l'argent à des fabricants de matériel informatique

pour reporter ou annuler le lancement de produits incorporant des technologies AMD.

Intel aurait enfin proposé des produits à des prix inférieurs à ses coûts dans le cadre d'appels d'offres l'opposant à AMD pour des clients importants sur le marché des serveurs.

Le groupe américain a déjà répondu par écrit à la Commission fin janvier, un porte-parole du groupe assurant alors que le groupe est "sûr que (son) activité et (ses) produits sont conformes à la loi".

Mais les sociétés visées par Bruxelles risquent gros potentiellement. Un abus de position dominante, s'il est avéré, peut valoir à Intel une amende européenne pouvant atteindre 10% de son chiffre d'affaires annuel.

La commissaire à la Concurrence Neelie Kroes s'est montrée dans le passé tout aussi inflexible pour les cartels d'entreprises, envers lesquels elle poursuit une politique de "tolérance zéro" avec des amendes totalisant l'an dernier plus de 3,3 milliards d'euros.

AFP